



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-92294>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **25-92294**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Sannois

Correspondant : Monsieur le Maire

Adresse : Hôtel de Ville, Place du Général Leclerc, B.P. 60088 95111 SANNOIS

Coordonnées :

Téléphone : 0139982063

Courriel : commande.publique@sannois.fr

Adresse internet : <http://www.ville-sannois.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Les Festivités de Noël 2025

Lieu d'exécution : Square Jean Mermoz, 95110 Sannois

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le contenu des prestations est décrit dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) pour le lot 1 et 2 et à l'article 20 du présent CCAP pour le lot 3

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. En revanche la durée du contrat est propre à chaque lot (détaillé dans le CCAP)

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 01/10/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-VS-0012

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.achatpublic.com/>
Code NUTS : FR108 Lot 01 - Installation et exploitation d'une patinoire synthétique éphémère et prestations associées
Informations complémentaires : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. En revanche la durée du contrat est propre à chaque lot. Pour le lot 1 : Montage le mercredi 17 décembre 2025 Contrôle sécurité et technique le jeudi 18 décembre 2025 Exploitation du vendredi 19 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026. Démontage le lundi 5 janvier 2026. Lot 02 - Projection d'un spectacle son et lumière en Mapping vidéo
Informations complémentaires : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. En revanche la durée du contrat est propre à chaque lot. Pour le lot 2 : Montage et test le jeudi 18 décembre 2025 Vendredi 19 décembre 2025 à 19h00 le titulaire devra procéder au spectacle MAPPING, sauf contre-indication du pouvoir adjudicateur. Démontage soit le vendredi 19 décembre après la fermeture du marché Noël (environ 23 h) ou le samedi 20 décembre 2025 avant l'ouverture du marché Noël avant 10 h. Lot 03 - Location de décoration lumineuse sur le portail d'entrée du Square Jean Mermoz
Informations complémentaires : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. En revanche la durée du contrat est propre à chaque lot. Pour le lot 3 : Montage et Contrôle sécurité et technique le jeudi 18 décembre 2025 Temps de location du vendredi 19 décembre 2025 au dimanche 21 décembre 2025 Démontage soit le dimanche 21 décembre après la fermeture du marché Noël (environ 19 h) ou le lundi 22 décembre 2025 avant l'ouverture du square Jean Mermoz avant 8 h L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 bd de l'Hautil, BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Tél : 0130173400 Fax : 0130173459 Mel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 bd de l'Hautil, BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Tél : 0130173400 Fax : 0130173459 Mel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Les documents de la consultation sont téléchargeables sur <https://www.achatpublic.com>. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.achatpublic.com>. Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 01** - Installation et exploitation d'une patinoire synthétique éphémère et prestations associées Installation et exploitation d'une patinoire synthétique éphémère et prestations associées
- **Lot(s) 02** - Projection d'un spectacle son et lumière en Mapping vidéo Projection d'un spectacle son et lumière en Mapping vidéo
- **Lot(s) 03** - Location de décoration lumineuse sur le portail d'entrée du Square Jean Mermoz Location de décoration lumineuse sur le portail d'entrée du Square Jean Mermoz

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/08/2025